

2020 TAXE D'APPRENTISSAGE

Campus
E.S.P.R.I.T.
Industries



2 DOMAINES DE FORMATION :

- ▶ La performance industrielle supply chain, achats et logistique
- ▶ Les technologies industrielles : mécatronique, robotique, électronique, maintenance et énergétique.

NOS CHIFFRES CLÉS :

- 1** ▶ Plateforme de formation en électronique
- 1800** ▶ Notre réseau compte 1800 diplômés
- 96%** ▶ D'insertion professionnelle dans les 6 mois après l'obtention du diplôme
- 30** ▶ Études de cas réels sont confiées par des entreprises partenaires chaque année à nos étudiants

NOUS FORMONS CHAQUE ANNÉE :

- 300** ▶ Étudiants en contrat d'apprentissage
- 30** ▶ Demandeurs d'emploi
- 150** ▶ Salariés d'entreprises en formation continue inter/intra entreprises

POURQUOI NOUS SOUTENIR ?

PROJETS DE RECHERCHE

Dans un contexte de transformation numérique et écologique, soutenir le développement d'initiatives et de **projets innovants** pour répondre aux nouveaux enjeux : création de bornes électriques, création d'une station de recharge pour les drones, travaux sur les transports autonomes, ouverture d'un laboratoire hydrogène...

MARQUE EMPLOYEUR

Investir pour capter de **nouveaux talents** et dynamiser l'attractivité de votre marque employeur.

ECOLE USINE

Favoriser le déploiement de la **plateforme technologique** du Campus. Avec l'acquisition à venir de nouveaux équipements techniques et pédagogiques (Imprimante 3D, électrolyseur hydrogène, business games supply chain...), les étudiants peuvent travailler avec les outils de l'entreprise, dans un environnement stimulant et formateur.



*Avec votre soutien
aujourd'hui nous formons
vos experts de demain*

PROFESSIONNALISATION

Encourager la professionnalisation d'une pluralité d'apprenants : étudiants, salariés, demandeurs d'emploi pour favoriser l'**insertion professionnelle** et le retour à l'emploi notamment sur des métiers en tension.

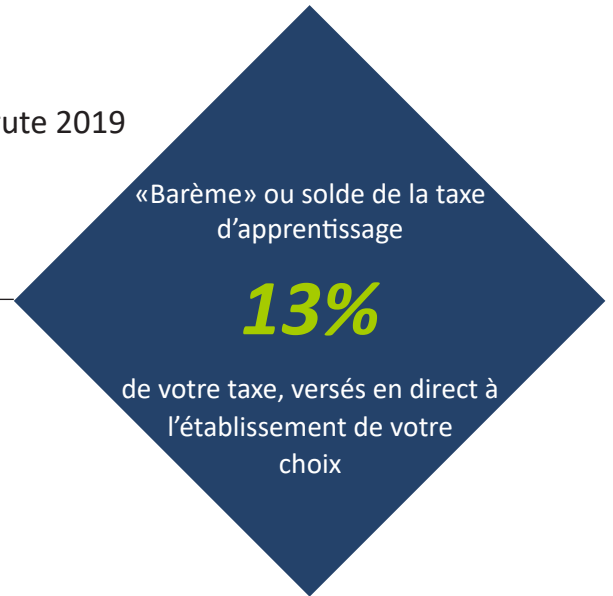
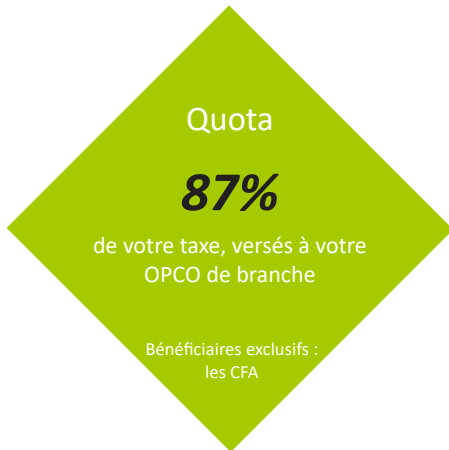
VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2020 AU GIP CAMPUS E.S.P.R.I.T. INDUSTRIES

En 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage évoluent dans le cadre de la «Loi Avenir Professionnel».

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

0.68%

de votre masse salariale brute 2019



Le GIP Campus E.S.P.R.I.T. Industries est habilité à bénéficier du **nouveau Barème**, à savoir des 13% de la Taxe d'Apprentissage.

POUR NOUS IDENTIFIER :

- ▶ Notre code UAI : 0352888Z
- ▶ NOM sur les listes préfectorales : ESLI GIP CAMPUS E.S.P.R.I.T. INDUSTRIES

COMMENT PROCÉDER AU VERSEMENT ?

En 2020, les entreprises affectent leur Barème (13%) directement aux établissements de leur choix, sans passer par un intermédiaire.

- ▶ DATES : Le versement des «13%» doit parvenir aux organismes de formation entre le 01/01/2020 et le 01/06/2020.
- ▶ VERSEMENT : Sachant qu'il n'existe plus d'organisme collecteur pour les 13%, vous pouvez effectuer votre versement directement au Campus :
 - Par chèque, libellé à l'ordre du GIP Campus E.S.P.R.I.T. Industries et envoyé à l'adresse suivante : GIP Campus E.S.P.R.I.T. Industries - ESLI - 26 quai Surcouf, 35600 REDON, en mentionnant TA au dos du chèque.
 - Ou par virement bancaire : BPGO REDON
RIB : 13807 00714 31121384491 19
IBAN : FR76 1380 7007 1431 1213 8449 119
BIC : CCBPFRPPNAN

Il n'y a plus de formulaire fiscal de versement. Si vous réglez par virement, merci d'ajouter votre numéro de Siret et un contact dans les champs de référence ainsi que la mention TA.

- ▶ Le GIP Campus E.S.P.R.I.T. Industries vous adressera dans les plus brefs délais **un reçu** mentionnant la date et le montant du versement pour attester du versement effectif de votre taxe d'apprentissage.

Tout l'équipe vous remercie de votre soutien!

VOTRE CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE :

Ingrid MARSOLLIER
02.23.10.04.11

entreprises@campus-redon-industries.com